Saint CESAIRE D'ARLES : de l'offrande à l'église

07 novembre 2012 Print

enez à l'église avec vos offrandes"

Saint Césaire d'Arles

Venez avec plus de hâte à l'église, apportez vos offrandes qui seront consacrées sur l'autel, visitez les malades, recevez les étrangers, lavez les pieds aux hôtes, visitez les prisonniers. [...]

Qui ne peut pas enseigner au moins d'offrir dans les églises la dîme de tous les fruits et de toutes les affaires pour les pauvres, selon le précepte du Seigneur, d'inviter à table les pauvres et les voyageurs plus souvent que les riches et les luxurieux.

Et d'abord, livrez la dîme de tous vos revenus à l'église pour les clercs et pour les pauvres, et des neuf parts qui vous restent, faites des aumônes. [...] Quand vous venez à l'église, présentez les offrandes qui seront consacrées sur l'autel. Il existe nombre de pauvres et de fidèles qui apportent fréquemment des offrandes à l'église. Et alors qu'ils ont à peine de quoi vivre, ils ne viennent pas sans rien. Par contre, il existe des riches qui ne donnent rien aux pauvres, qui n'offrent rien dans les églises, et ne rougissent pas de communier à l'offrande qu'un pauvre a apportée. En quoi ils reçoivent plus leur jugement que leur remède.

Cité par Adalbert HAMMAN, Vie liturgique et vie sociale, Paris, Desclée, 1968, p. 288-289.

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/tresors-de-la-tradition/saint-cesaire-darles-de-loffrande-leglise